

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DIJON**-----
EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON
-----**Séance du 5 février 2025**Président de Séance : M. Antoine HOAREAU.Date de convocation : 30 janvier 2025.Membres présents : (10) M. HOAREAU, Mme CHOLLET, M. MEZUI, M. AVENA, M. FOUILLOT, M. FOUSSET, Mme GINDRE, Mme LECOMTE, M. JASPART, Mme VIAN.Membres excusés représentés : (3) Mme KOENDERS représentée par M. HOAREAU, Mme JACQUE-MARD représentée par Mme GINDRE, Mme JACQUENET représentée par Mme VIAN.Membres excusés : (4) : M. BERTHIER, M. LEHENOFF, Mme TENENBAUM, M. FAVERJON.**Objet : Délégation du Conseil d'Administration du CCAS au Président ou au Vice-Président – Rapport des délégations**

Conformément aux dispositions de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'Administration a donné délégation de pouvoir au Président ou à son Vice-Président par délibération du 24 juillet 2020, qui prévoit qu'il lui sera rendu compte des décisions prises en vertu de cette délégation.

- Marchés conclus au nom du CCAS de la Ville de Dijon décembre 204 à janvier 2025 : NEANT.

Domiciliations entre le 01/11/2024 et le 01/01/2025 :

Nombre total de personnes domiciliées	Domiciliation gens du voyage	Domiciliation public général	Personnes radiées
1084	137	77	36

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de la présente communication.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1